2018

SARDIEU.info

BULLETIN COMMUNAL N°36

Notre village isérois en plein coeur de la Bièvre

Tous droits réservés. Copyright © 2018 Commune de Sardieu

www.sardieu.info

SOMMAIRE

SARDIEU 2017	01
SOMMAIRE	02
MOT DU MAIRE	03
ACCUEIL MAIRIE	04
CNI PASSEPORT CARTE GRISE	05
INFOS LEGALES	06
VILLAGE PROPRE	07
VIE COMMUNALE	08
DU NOUVEAU EN 2018	09
RECENSEMENT	10
NOUVEAU PACS	11
BUDGET 2017	12 - 13
TRAVAUX 2017	14 - 15
GUIDE PRATIQUE	16 - 17
C.C.A.S. AIDE ALIMENTAIRE	18
LES ARTS ALLUMES	19
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	20 - 21
CANTINE ET GARDERIE	22 - 23
ECOLE DE SARDIEU	24 - 25
ANIMATIONS 2018	26 - 27
LISTE DES ASSOCIATIONS	28
LES AMIS DE LA BELOTE	29
C.A.S. Comité d'Animation de Sardieu	30 - 31
A.C.C.A.	32 - 33
AMICALE BOULES	34 - 35
BLES D'OR	36 - 37
EVEIL DE SARDIEU	38
GYMNASTIQUE	39
TWIRLING SPORT	40 - 41
SOU DES ECOLES	42
UNION PAROISSIALE	43
U.M.A.C.	44 - 45
LES VOIX DU C'H'OEUR	46 - 47
BIEVRE ISERE	48 - 49
SICTOM DES PAYS DE LA BIEVRE	50 - 51
FRELON ASIATIQUE	52
SARDIEU NATURE	53
SARDIEU 2017 EN IMAGES	54 - 57
FÊTE DES VOISINS	58 - 59
FOIRE DE PRINTEMPS 2018	60

Bulletin d'information communale N° 36 Janvier 2018

Publication annuelle

Tirage : 520 exemplaires

Tous droits réservés

Copyright © *2018 SARDIEU*

Directeur de publication : Raymond ROUX, Maire

Coordination, rédaction : Maud PIBOU, adjointe au maire avec la Commission Communication

Crédit photo : Véronique BALLY

Infographie : avmgut@432music.org (Gillonnay)

Imprimerie : ROCHAT (Saint Etienne de Saint Geoirs)

Le bulletin communal est distribué à toutes les familles résidantes à Sardieu

www.sardieu.info

Disponible 24h/24 et 7j/7

Les comptes-rendus des conseils municipaux, les publicités légales, les appels d'offre de la mairie, le calendrier des manifestations culturelles et sportives, le bulletin communal, les petites annonces et les informations de la mairie, des associations et des entreprises de Sardieu.

Statistiques de fréquentation du site

Total des visiteurs en 2017 = 48 078 visites

Moyenne journalière : 131 visites/jour

Correspondante locale de presse

Le correspondant local de presse du quotidien ***« Le Dauphiné Libéré »*** est à votre disposition sur la commune de Sardieu. Particuliers, associations, sociétés, si vous souhaitez faire publier un article vous pouvez contacter :

Véronique BALLY

137 Chemin Neuf
38260 SARDIEU

Mobile : ***06 61 31 76 72***

E-mail : vero.bally@gmail.com

MOT DU MAIRE

Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2018, des vœux de bonne santé, de bonheur, de joie et de réussite dans tous vos projets. J'émets des vœux de courage et de bon rétablissement à tous ceux qui souffrent moralement ou physiquement.

2018 sera l'année du recensement obligatoire de la population. La collecte des informations débutera le 18 janvier 2018 et se terminera le 17 février 2018, elle porte sur l'ensemble des logements et leur population. Deux agents recenseurs ont été nommés, vous trouverez leurs coordonnées dans ce bulletin.

Je vous remercie par avance pour votre concours à cette opération.

Le travail qui doit aboutir à la validation du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de Bièvre Isère communauté avance. Des réunions d'informations du public auront lieu cette année. Le PLUI devrait être arrêté au deuxième semestre 2018, puis il sera mis à l'enquête publique. Lorsque toutes ces phases seront terminées, il sera mis à l'approbation courant 2019. J'invite toutes les personnes intéressées par le sujet à participer aux réunions publiques et à l'enquête publique.

Malgré des contraintes budgétaires fortes, les travaux continuent sur la commune, la salle polyvalente et le bâtiment annexe Place du Souvenir ont revêtus une couverture neuve. Des travaux d'isolation thermique et de sécurisation d'accès ont aussi été réalisés à la salle polyvalente.

Dans la continuité de la rénovation du bureau du secrétariat de la mairie, des travaux de réfection de peinture et du sol sont venus rafraîchir la salle du conseil.

La population municipale de la commune communiquée par l'INSEE fin 2017 est de 1098 habitants.

Bonne année 2018

Le Maire

Raymond Roux

© 2018 Sardieu

ACCUEIL MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public

du LUNDI au VENDREDI de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h

☎ : 04 74 20 24 69 Fax : 04 74 20 34 81
E-mail : mairie.sardieu@wanadoo.fr

Le maire reçoit sur rendez-vous.

PHOTOCOPIES

A4 noir et blanc recto	0,20 €
recto verso	0,30 €
A4 couleur recto	0,40 €
recto verso	0,60 €
A3 noir et blanc recto	0,40 €
recto verso	0,60 €
A3 couleur recto	0,80 €
recto verso	1,20 €

EXTRAITS DU CADASTRE

Relevé de propriété	0,20 €
Plan A4 noir et blanc	0,20 €
couleur	0,40 €
A3 noir et blanc	0,40 €
couleur	0,80 €

ENVOI DE FAX

La page	0,50 €

DEFIBRILLATEUR

Appareil à la disposition de tous
Situé sur le mur du préau entre la mairie et la salle polyvalente.

PLAN DE SARDIEU

Le plan de notre commune est disponible gratuitement en mairie.

TRANSPORTS COLLECTIFS

Les horaires sont disponibles en mairie.

Contact : Office de Tourisme Bièvre Isère à la Côte Saint André

04 74 20 61 43

Bureau SNCF à l'office de Tourisme Bièvre Isère à la Côte Saint André

04 74 20 48 80

SITES INTERNET

www.itinisere.fr

www.transisere.fr

0820 08 38 38 = ***0,12 €/minute***

www.oura.com

ÉTAT CIVIL 2017

NAISSANCES	9 naissances
MARIAGES	3 mariages
DÉCÈS	6 décès

La loi n'autorise plus la publication des noms pour l'état civil sans l'autorisation des personnes ou des familles.

© 2018 Sardieu

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE

MES DÉMARCHES à portée de clic !

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site ***https://timbres.impots.gouv.fr/***

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justifcatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite ***https://permisdeconduire.ants.gouv.fr***

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.

Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule **
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne ***https://immatriculation.ants.gouv.fr***

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur .

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur ***https://immatriculation.gouv.fr***, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

** Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect

www.demarches.interieur.gouv.fr

INFOS LEGALES

VOTRE INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique.

Si vous venez d'emménager, il vous appartient de solliciter votre inscription sur la liste électorale auprès de la mairie de votre nouveau domicile avant le 31 décembre de l'année en cours pour pouvoir voter aux élections de l'année suivante.

STATIONNEMENT A L' ECOLE

Circulation et parkings

L'employé communal a été mis à contibution pour faire respecter le stationnement devant l'école. Des panneaux interdisant le stationnement ont été installés à cette fin. En effet, les véhicules qui se garent Chemin Neuf face à la mairie et à l'école gênent fortement la circulation. La gendarmerie est chargée de contrôler le stationnement, pour les contrevenants l'amende sera de 135 €.

Il est aussi interdit de se garer devant ou dans la montée du chemin accédant à l'école.
Ces mesures de sécurité répondent au plan Vigipirate. Des parkings autour de l'église sont à disposition.

Assurer la sécurité des usagers est l'affaire de tous !

Parking Place du Souvenir

NUISANCES SONORES

L'arrêté préfectoral n° 97-5126 stipule : … les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leurs intensités sonores telles que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Le bruit peut être en effet sanctionné par le code pénal et celui de la santé publique et peut aller d'une amende (68 € ou 450 € selon le cas) jusqu'à des dommages et intérêts. Toutefois, la médiation est conseillée dans tous les cas, car les procédures passent par une conciliation.
Le site de l'administration « Service-public.fr » a un dossier complet sur les nuisances sonores : vosdroits.service-public.fr

OPERATION VILLAGE PROPRE

Le samedi 31 Mars 2018 à 9 heures parking de l'église

A l'initiative de l'ensemble des associations du village, une grande collecte de déchets sera organisée sur le territoire de notre commune.

Parce que nous sommes tous concernés et attachés à la qualité de notre environnement, parce que nous voulons tous ensemble partager une nature propre et parce que nous nous devons de conserver des espaces naturels de qualité pour les générations à venir, alors ENSEMBLE agissons.

Nous nous retrouverons à 9 heures sur le parking de l'église, pour participer à *l'opération Village Propre.*

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Nous comptons sur vous tous pour conserver notre village et ses point d'apports volontaires propres ...

© 2018 Sardieu

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE EN RHÔNE-ALPES

1 SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE

2 VOTRE SIGNALEMENT EST RECU PAR LE REFERANT DE LA COMMUNE

3 IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ELIMINER L'AMBROISIE

signalement-ambroisie.fr

0 972 376 888

L'ambroisie, un enjeu de santé publique en Auvergne Rhône-Alpes et en Auvergne : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. La région Rhône-Alpes est la plus touchée en France. Agir contre l'expansion et la prolifération de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire ? Sur ma propriété : je l'arrache !
Hors de ma propriété, sur un terrain public,
s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache !

Hors de ma propriété, s'il y en a beaucoup, je signale la zone infestée par un des moyens suivants, par mail : ***contact@signalement-ambroisie.fr*** ou par téléphone : ***0 972 376 888***

Votre signalement sera communiqué à la mairie concernée qui engagera les actions nécessaires à l'élimination des plants. Site internet sur l'ambroisie ***www.signalement-ambroisie.fr***

Référents ambroisie pour la commune : Cyril Ogier et Philippe Veyron.

Ma ruche je l'aime, je la déclare !

Déclaration annuelle de ruches : du 1er septembre au 31 décembre
La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :
La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.
Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre.
Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.
Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : ***www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr***
En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :
Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
Téléphone : 01 49 55 82 22
A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre 2018).

Animal perdu ou trouvé, que faire ?

Dans tous les cas prévenir le secrétariat de Mairie au 04 74 20 24 69

Pour un animal perdu, la mairie prendra l'information et vous rappellera si votre animal a été signalé trouvé. Pour un animal trouvé, la mairie le dirigera vers la S.P.A. où le propriétaire pourra le récupérer.

LES VOIX DU C'H'OEUR

Le chant, c'est bon pour la santé !

« Parce que notre passion c'est la chanson ! »

Le 30 janvier 2017, une toute nouvelle association, loi 1901, est née.

Parce qu'on a voulu allier notre passion pour la chanson avec l'envie d'œuvrer pour la bonne cause, c'est avec une grande émotion que nous nous présentons à vous, nous :

LES VOIX DU C'H'OEUR

Nous sommes cinq chanteuses amatrices réunies pour notre plaisir (et le vôtre) où notre but est de faire diverses manifestations et spectacles pour récolter des fonds.

Parce que cela nous tient à cœur, chaque année, pour notre spectacle annuel, un don à une association d'enfant atteint d'une maladie incurable, grave et/ou handicapante, sera fait pour apporter un peu de lumière et un énorme soutien sur un combat qu'il ne devrait pas mener si jeune.

Parce que nous avons aussi besoin de vous et de votre soutien pour mener ce combat.

Parce que l'espoir naît dans le sourire d'un enfant

Parce qu'on ne vous dira jamais assez merci pour eux

A très bientôt
Les Voix du C'h'oeur

© 2018 Sardieu

RECENSEMENT de la population 2018

www.le-recensement-et-moi.fr

2018 SARDIEU.info

MADAME, MONSIEUR,

LE RECENSEMENT PAR INTERNET C'EST PLUS PRATIQUE !

Vous allez être recensé(e) cette année. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera **de répondre à l'enquête sous quelques jours**, et vous proposera de le faire **sur internet.** Il vous remettra à cet effet des **codes personnels** pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet **d'ajuster l'action publique** aux besoins des populations : décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les **programmes de rénovation** des quartiers, déterminer les **moyens de transport** à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

DES RÉPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

Votre agent recenseur est tenu au **secret professionnel**, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Le recensement est organisé du 18 janvier au 17 février 2018. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

Monsieur FRUSTEC Jacky

VOS AGENTS RECENSEURS du 18 janvier au 17 février

Madame DAUWE Christine

Nouvelles dispositions du PACS

A partir du 1er novembre 2017, la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIe siècle transfert l'enregistrement des pactes civils de solidarité aux officiers de l'état civil des mairies. Jusqu'à cette date, l'enregistrement des PACS reste du ressort des greffiers des tribunaux d'instance.

Pour rappel, le PACS peut être soumis à deux régimes :
- le régime légal est celui de la séparation des biens,
- mais dans leur convention les partenaires peuvent opter pour le régime de l'indivision (tous les biens acquis à compter du PACS sont indivis par moitié, quel que soit le financement de chacun).

Par ailleurs, les partenaires ne sont pas héritiers l'un de l'autre, s'ils souhaitent se laisser des biens, ils doivent faire un testament en ce sens. Prenez conseil auprès d'un notaire.

Quelles démarches à compter du 1er novembre 2017 ?

Le PACS devant l'officier d'état civil
Les partenaires devront présenter à l'officier d'état civil deux exemplaires originaux de leur convention de PACS, une pièce d'identité, la copie de leur acte de naissance, le livret de famille de chaque union précédente, une attestation de vie commune. La signature se fait ensuite sur rendez-vous auprès de la mairie après dépôt et validation du dossier. Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger devront s'adresser au consulat de France compétent.

L'officier d'état civil :
- inscrira la déclaration de PACS sur un registre ;
- apposera le numéro et la date d'inscription sur les originaux de la convention.
Le Pacs produira ses effets entre les parties à cette date ;
- en restituera un à chaque partenaire ;
- leur remettra un récépissé d'enregistrement ;
- enfin, informera l'officier d'état civil du lieu de naissance de chaque partenaire de l'inscription du PACS, lequel reportera cette information en marge de leur acte de naissance.

Le PACS notarié
Bien entendu, les partenaires pourront toujours décider de faire établir leur convention par un notaire.
Le notaire rédigera une convention de PACS qui préservera les intérêts des deux partenaires et assurera une équité entre eux.
Il s'occupera de toutes les formalités nécessaires à l'efficacité du contrat (enregistrement, publicité sur les registres d'état civil…). Les partenaires n'auront ainsi pas à se rendre devant l'officier d'état civil.
Le Pacs prendra effet entre les partenaires au jour où le notaire en portera mention sur un registre détenu à l'étude.
Le notaire qui aura établi le PACS procèdera également à l'enregistrement de ses modifications ou de sa dissolution pour cause de séparation, mariage ou décès ainsi qu'aux formalités de publicité.

Quel est l'intérêt d'une convention notariée ?
Le notaire conseille ses clients, les informe des règles juridiques, patrimoniales et fiscales.
Il rédige un acte sur mesure, gage de sérénité des partenaires, assurés d'un contrat qui respecte l'équilibre entre eux.
L'ensemble des formalités sont faites par le notaire, gage de tranquillité pour les partenaires qui n'ont rien à faire.
Le notaire assure la conservation de la convention, gage de sécurité, les partenaires n'ont plus à redouter sa perte.

© 2018 Sardieu

BUDGET 2017

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 785 061,40 €

Charges à caractère général	393 634,40 €	50,14 %
Charges de personnel et frais assimilés	241 200,00 €	30,72 %
Atténuations de produits	15 100,00 €	1,92 %
Virement à la section d'investissement	14 571,00 €	1,85 %
Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 934,18 €	3,81 %
Autres charges de gestion courante	60 930,70 €	7,76 %
Charges financières	29 691,12 €	3,78 %

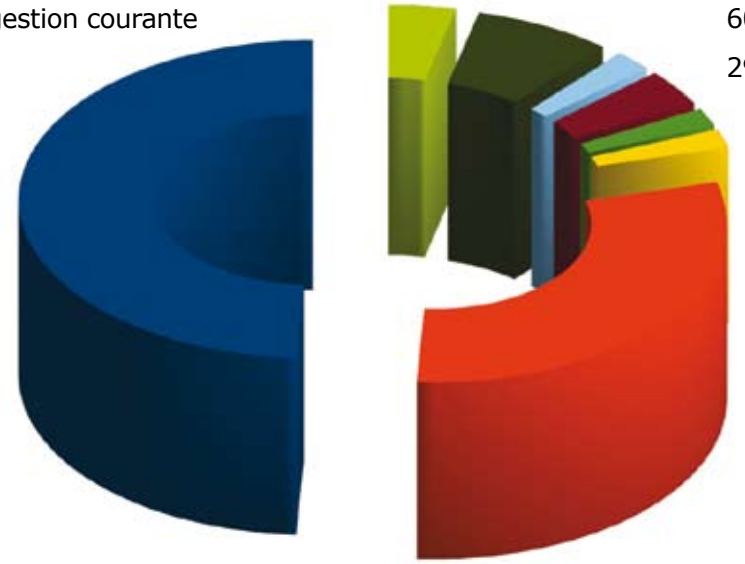

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 785 061,40 €

Résultat d'exploitation reporté	261 811,40 €	33,34 %
Atténuations de charges	200,00 €	0,02 %
Vente de produits fabriqués, prestations de services	48 450,00 €	6,17 %
Impôts et taxes	235 000,00 €	29,93 %
Dotations, subventions et participations	223 000,00 €	28,40 %
Autres produits de gestion courante	16 500,00 €	2,10 %
Produits exceptionnels	100,00 €	0,01 %

BUDGET 2017

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 153 208,98 €

Emprunts et dettes assimilées	48 308,83 €	31,53 %
Immobilisations incorporelles	5 700,00 €	3,72 %
Immobilisations corporelles	14 200,15 €	9,26 %
Immobilisations en cours	85 000,00 €	55,47 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT 153 208,98 €

Subventions d'investissement	40 660,00 €	26,53 %
Virement de la section d'exploitation	14 571,00 €	9,51 %
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	7 347,66 €	4,79 %
Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 934,18 €	19,53 %
Immobilisations corporelles	60 696,14 €	39,61 %

Tous les détails du budget communal *(investissement, fonctionnement, recettes, dépenses)* ***sont disponibles en mairie et ouverts à tous.***

© 2018 Sardieu

TRAVAUX 2017

Salle de réunion de la Mairie

Le bureau du secrétariat de mairie a été rénové en 2016, cette année c'est la salle du Conseil qui a reçu un rafraîchissement. La moquette murale a été supprimée et remplacée par la pose d'une toile de verre peinte, les dalles du plafond ont été remplacées, un nouveau revêtement du sol a été posé et les portes du placard changées. Cette salle est devenue beaucoup plus accueillante.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Carra Michel et Yohan de SARDIEU. En 2018 c'est le bureau du Maire qui fera peau neuve. Le coût de ces travaux s'élève à 8880 € TTC

Salle polyvalente et bâtiment annexe

Des travaux ont été réalisés à la salle polyvalente et au bâtiment annexe Place du Souvenir.

Les travaux réalisés à la salle polyvalente concernent :

- La réfection de la toiture.
- La pose d'un portail coulissant, d'un portillon et la clôture du préau côté route.

La maîtrise d'œuvre a été réalisée par le Cabinet ALP 'ETUDES.

Les travaux réalisés au bâtiment annexe concernent :

- La réfection de la toiture.

Le marché des travaux était constitué de 3 lots :

- Lot charpente couverture réalisé par l'entreprise MANCHON de La Côte St André.
- Lot maçonnerie réalisé par l'entreprise OGIER Mickaël de MARCILLOLES.
- Lot serrurerie réalisé par l'entreprise JANIN de BALBINS /ORNACIEUX.

Le coût total de l'opération s'élève à 83 234,06 € TTC

Cette opération bénéficie d'une subvention du Département de l'ISERE de 18 900 € et de la Région AUVERGNE RHONE ALPES de 23 000 €

TRAVAUX 2017

Voirie communale

Réfection de chaussée : des aménagements de sécurité ont été réalisés en 2016 au carrefour du chemin de Poinponnier et de la vie de Saint Siméon. Cette année nous avons réalisé la restructuration de la chaussée aux abords de ces aménagements. Quatre puits perdus ont été réalisés pour l'infiltration des eaux pluviales et la chaussée restructurée a reçu un revêtement en enrobé sur une centaine de mètres environ. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise GMTP.

Le coût de ces travaux s'élève à 20 989,80 € TTC

Le Conseil Départemental nous a accordé une subvention de 6 122 €

Broyage de végétaux voirie communale

Comme toutes les années le broyage de la végétation en bordure des voies communales et des chemins ruraux a été effectué au mois de Mai et d'Août.

La prestation du mois d'Août nous permet de lutter contre la prolifération de l'ambroisie qui est un vrai fléau pour notre population.

Cette prestation a été réalisée par l'entreprise Gabillon Michel.

Entretien massifs et végétaux Traversée du village

La taille des massifs et l'entretien des végétaux de la traversée du village sont réalisés par l'entreprise Victor Jacomelli de Sardieu.

© 2018 Sardieu

GUIDE PRATIQUE

POMPIERS		18 ou 112
GENDARMERIE		17
SAMU		15
MAIRIE DE SARDIEU	Tél.	04 74 20 24 69
	Fax	04 74 20 34 81
	E-Mail	mairie.sardieu@wanadoo.fr
CCAS SARDIEU		04 74 20 24 69
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE		04 74 20 35 72
		bibliotheque.sardieu@orange.fr
ECOLE PRIMAIRE		04 74 20 48 14
CANTINE & GARDERIE MUNICIPALE		04 74 20 38 92
TAXI SARDIEU		06 71 30 31 01
ADMR	Tel. Fax Bureau	04 74 54 29 45
COMMUNAUTE de COMMUNES de Bièvre Isère		
ZAC Grenoble Air Parc 38590 Saint Etienne de Saint Geoirs		04 76 93 51 46 www.bievre-isere.com
AQUALIB Piscine		04 74 20 98 88
70 avenue Général de GAULLE 38260 La Côte St André		aqualib@cc-bievre-liers.fr
DECHETERIE Charpillates 38260 La Côte Saint André		04 74 20 33 03
DECHETERIE du Liers 38260 Nantoin		04 74 54 13 73
SERVICE ENVIRONNEMENT EAU ASSAINISSEMENT		Tél. 04 74 20 86 73 Dépannage 04 74 20 86 78
OFFICE DE TOURISME DE BIEVRE ISERE Place H.Berlioz 38260 La Côte St André		04 74 20 61 43 www.tourisme-bievrevalloire.com
BUREAU SNCF à l'office de Tourisme Place H.Berlioz 38260 La Côte St André		04 74 20 48 80 www.voyages-sncf.com
SICTOM de la BIEVRE Site de Penol		04 74 53 82 30 www.sictom-bievre.fr
ERDF		Accueil Tél. : 09 69 32 15 15 Dépannage ERDF : 09 72 67 50 38
PERMANENCES ADMINISTRATIVES		
Maison des SERVICES PUBLICS 24 avenue Jongkind 38260 La Côte St André		04 74 20 31 57 msp@bievre-isere.com
POLE EMPLOI 24 avenue Jongkind 38260 La Côte St André		3949 www.pole-emploi.fr
CAF Caisse d'Allocations Familiales		0810 25 38 80 www.caf.fr

Maison Départementale de l'Autonomie	04 38 12 48 48 www.mda38.fr
MOB Mission locale, 94 av. Jongking 38260 La Côte St André	04 74 79 18 18
URSSAF 1 Rue des Alliés 38046 GRENOBLE	3957 www.rhonealpes.urssaf.fr
ADMINISTRATIONS	
Maison de Territoire BIEVRE VALLOIRE Rue de la Guillotière 38270 BEAUREPAIRE	04 37 02 24 80 www.isere.fr
GENDARMERIE Chemin du Pré de la Chère 38260 La Côte St André	17 ou 04 74 20 30 17
CENTRE DES IMPOTS 3 Bd de Lattre de Tassigny 38260 La Côte St André	04 74 20 20 88 www.impots.gouv.fr
TRESORERIE 3, Bd de Lattre de Tassigny 38260 La Côte St André	04 74 20 47 55
LA POSTE 13, Rue de La République 38260 La Côte St André	3631
Panne sur RESEAU TELEPHONIQUE	1013
ASSOCIATIONS SOLIDARITE	
ASSOCIATION AIDE ALIMENTAIRE EN BIEVRE ISERE (Le CCAS de Sardieu est adhérent à cette association).	04 74 20 01 05
RESTOS DU COEUR 38260 PENOL	04 74 20 92 24
SECOURS CATHOLIQUE 10, Place de la Halle 38260 La Côte St André	04 74 85 45 84
SECOURS POPULAIRE 27, rue commandant Juilhet 38260 La Côte St André	04 74 20 61 44
LA RESSOURCERIE 200 Route du Village Saint Pierre de Bressieux contact@laressourcerie-bv.fr www.laressourcerie-bv.fr	04 27 69 00 62 06 35 55 31 07
SAMU SOCIAL	115
ALMA ISERE Maltraitance des personnes âgées	04 76 84 06 05
INSTITUT NATIONAL DU CANCER	0810 810 821
INFO SERVICE DROGUE / ALCOOL	0800 231 313
ECOUTE AMITIE	04 74 19 28 58
ESPACE ECOUTE JEUNES Ecoute, information et orientation des jeunes	04 37 03 43 74
ECOUTE DEUIL Ecoute des personnes endeuillées	04 76 03 13 11
SIDA INFO SERVICE	04 76 87 60 68
SOS Amitié	04 76 87 22 22
ALLO Enfance Maltraitée	119

© 2018 Sardieu

C.C.A.S.

Centre Communal d'Action Sociale

Président : Raymond ROUX maire de Sardieu. Membres élus au sein du conseil municipal : Gérard GUILLON, Aline PERROUD, Philippe VEYRON, Isabelle MICAUD, Valérie BERRUYER, Séverine BARATIER-BUISSON, Agnès REY. Membres nommés par le Maire : Jeannine TIGNEL, Colette GUILLON, André BARATIER-BUISSON, Elodie LAFLORENCIE, Denis BERTHON, Stéphanie OGIER.

Le repas des Aînés

Le dimanche 2 avril 2017, 65 personnes étaient réunies à la salle polyvalente pour partager le repas offert par le CCAS aux Aînés de la commune ayant 70 ans et plus. Après la traditionnelle photo, les convives sont passés à table. Le repas à été confectionné par Réjane PIOLAT traiteur à Saint Siméon de Bressieux et le service assuré par les membres du CCAS. L'après midi s'est écoulée dans la bonne humeur où blagues et chansons étaient de la partie.

Le prochain repas aura lieu le dimanche 15 avril 2018

Le colis de Noël

Le samedi 16 décembre, 70 colis ont été distribués par les membres du CCAS aux Aînés qui n'ont pas pu assister au repas du dimanche 2 avril. Cette distribution est aussi un moment convivial où la visite fait souvent plaisir, notamment aux personnes résidant en Epad.

Le CCAS adhère à l'Association d'Aide Alimentaire en Bièvre Isère qui apporte une aide alimentaire sur le territoire, en lien avec la banque alimentaire de l'Isère, aux personnes qui en ont besoin.

Cette association apporte aussi aux personnes en difficultés un suivi de leur situation afin qu'elles puissent retrouver leur autonomie dans les meilleurs délais.

Le CCAS attribue, en fonction du quotient familial, une aide financière aux familles qui en font la demande pour l'aide aux vacances des enfants qui vont en centre aéré, centre de loisirs, camp ou colonie de vacances.

Un grand merci aux membres du Comité d'Animation de Sardieu (CAS) et aux nombreux bénévoles qui permettent la réalisation de la foire de printemps dont les bénéfices aident à financer toutes ces actions.

Bièvre isère communauté

2017 LES ARTS ALLUMES A SARDIEU : un festival pour et avec les habitants. Les habitants du territoire au cœur du projet !

Les habitants de Bièvre Isère Communauté sont devenus acteurs du projet, à travers de nombreuses possibilités de participer : ***les participations artistiques*** accompagnées par un artiste professionnel (ateliers crieurs publics, ateliers de théâtre, ateliers d'écriture) ***les participations à l'organisation*** du festival, avec accompagnement professionnel (Préparer et coordonner la mise en place du festival, équipe technique son et lumière, équipe décoration…) ***les participations ponctuelles :*** donner un coup de pouce régulier ou ponctuel pendant le festival.

Théâtre d'ombres chinoises

Ensemble Kainos Une adaptation du conte Hansel et Gretel en ombre chinoises accompagnées d'un ensemble de musique classique. L'histoire de Hansel et Gretel est ici revisitée de manière humoristique et originale.

Atelier crieurs publics Les crieurs des Arts Allumés : dans le cadre d'un projet autour de la criée publique, un groupe d'habitants a participé à des ateliers pour découvrir et pratiquer la criée. Une lecture des messages tombés dans des boîtes a été effectuée par ce groupe lors de différents évènements pendant le festival.

Les crieurs des Arts Allumés se sont donnés corps et voix pour stimuler l'envie et le plaisir de se rencontrer et d'être ensemble.

L'ACTION CULTURELLE

DANS NOTRE VILLAGE

DE SARDIEU

© 2018 Sardieu

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Au cours de l'année 2017, l'équipe des bénévoles (11 personnes) s'est mobilisée en proposant diverses animations.

Le 11 mars, une journée Portes-ouvertes a permis d'accueillir en matinée Monsieur Richard DIDIER qui a dédicacé son dernier ouvrage « Paysan pendant les trente glorieuses ». Pour le plaisir, des fiches de jeux de lettres (mots croisés, fléchés…) étaient à la disposition du public. Une dictée réunissant des volontaires intéressés était suivie d'une petite collation. L'après-midi, Suzanne (conteuse) et Framboisine (Clown) nous ont présenté leur spectacle qui a ravi petits et grands.

Le 14 mai, la bibliothèque avait un stand à la foire de Sardieu. Nous y avons reçu Valérie SATIN, auteure de la région de Voiron, qui a dédicacé ses romans dont plusieurs se passent dans notre région. Nous avons eu le plaisir d'y rencontrer Madame Suzanne de Arriba, Côtoise, auteure de nombreux romans.

Le 17 juin, le « Bazar à histoires » animé par Sandrine et Eliane nous offrait son nouveau spectacle « Au creux de mon arbre ». Le HIBOU nous présentait ses amis de la forêt. Si le public nous a manqué (3 enfants !) il était captivé et très réceptif. A l'issu de cette rencontre, un petit goûter était offert en toute convivialité.

Le 16 septembre, à l'occasion de la journée du patrimoine, pendant la permanence du samedi, les bénévoles ont proposé une dictée sur le thème « jeunesse et patrimoine » et la création de marque-page.

BéBéKiLi

BEBEKILI – Accueil des enfants de 0 à 3 ans. Comme les années précédentes Monique et Claire ont reçu les petits tous les 1ers vendredis de chaque mois pour des lectures, contes, mimes… pendant ½ heure. Avec regret, cette activité n'est pas reconduite pour 2017/2018, les enfants étant scolarisés à partir de l'âge de 2 ans.

Accueil des CLASSES – Au cours de l'année scolaire 2016/2017, Frédérique et Eliane ont reçu tous les élèves de l'école primaire. Après plusieurs années d'investissement, elles « passent la main ». Nous les remercions vivement pour leur dévouement apprécié aussi des enfants. Depuis le 7 novembre 2017, Colette et Monique ont pris le relais pour répondre à l'attente des écoliers qui viennent choisir leur livre préféré. Un planning est mis en place pour les dates des prêts et des retours.

Pour le bon fonctionnement de la bibliothèque, les bénévoles se réunissent régulièrement tout au long de l'année avec sérieux et bonne humeur. Au mois de mars 2017, nous étions réunis avec la commission « bibliothèque » de la Mairie pour présenter le bilan de l'année précédente et proposer nos idées d'animation pour 2017. Nous remercions Monsieur le Maire et la municipalité pour l'aide apportée en cours d'année et principalement Véronique Bally que nous avons sollicitée bien souvent et qui a toujours répondu « présente ».

Le fonds de la bibliothèque propose au public environ 3800 livres dont 1800 pour adultes, 1850 pour la jeunesse et 150 pour les ados, tous genres confondus.

On constate une forte progression des réservations de la part des lecteurs sur le réseau des bibliothèques.

Le lecteur peut emprunter et retourner des documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau grâce au service de navettes, mis en place par la médiathèque de La Côte Saint André.

NB : Tout emprunt implique une inscription à la bibliothèque municipale. (Gratuit de 0 à 25 ans, 10 € au-delà de 25 ans ou par famille).

Rappel important : lorsqu'un livre est abimé (déchiré, décollé…) ne pas essayer de le réparer. Le signaler à l'accueil.

Le scotch est à proscrire.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

RAPPEL des jours et horaires d'ouverture

le MERCREDI de 14h à 18h et le SAMEDI de 10h à 12h

Contact : Tél. 04 74 20 35 72 (uniquement pendant les horaires d'ouverture)

Mail : bibliotheque.sardieu@orange.fr

L'équipe des bénévoles.

© 2018 Sardieu

CANTINE & GARDERIE MUNICIPALES

CANTINE

La fréquentation de la cantine est en constante augmentation depuis quelques années.

Durant l'année scolaire 2016-2017 : 7138 repas ont été commandés contre 6908 repas commandés en 2015-2016.

La société Guillaud Traiteur assure la livraison et la préparation des repas selon les règles d'hygiène et d'équilibre alimentaire. Jocelyne, Edith et Murielle s'occupent du dressage des tables, du service et du rangement après le service.

GARDERIE

Les enfants en garderie sont sous la surveillance de Sonia, Murielle, Laurie, Edith et Jocelyne en alternance.

Les enfants apprécient de se retrouver dans un lieu dans lequel chacun peut s'épanouir.

Ils choisissent leurs activités, sans contraintes (jeux de sociétés, coloriages, jeux de constructions ou activités extérieures). Téléphone Cantine & Garderie : 04 74 20 38 92

HORAIRES Lundi Mardi Jeudi Vendredi
MATIN 7h30 à 8h20 et de 11h30 à 12h
APRES-MIDI 13h à 13h20 et de 15h45 à 18h
MERCREDI 7h30 à 8h20 et de 11h30 à 12h30

TARIFS

CARNET ROUGE	16 € les 4 repas
CARNET ROSE	24 € les 4 repas sans gluten
CARNET BLEU	6 € les 4 garderies soir
CARNET JAUNE	4 € les 4 garderies matin ou mercredi 11h30
CARNET ORANGE	2 € les 4 Garderies Déjeuner (11h30 à 12h00 ou 13h00 à 13h20)

La vente des tickets et les inscriptions s'effectuent uniquement le matin de 8h à 8h45 auprès de Sonia, la responsable cantine, garderie, NAP.

Pour toutes informations ou autres réclamations, veuillez contacter la mairie.

Nous rappelons que le personnel encadrant la garderie ou la cantine n'est pas responsable de la gestion du règlement intérieur.

L'inscription d'un enfant à la cantine ou à la garderie municipale est soumise au remplissage d'une fiche de liaison ainsi que l'acceptation du règlement général.

Aucune inscription ne peut être acceptée sans le retour de la fiche de liaison et du coupon du règlement dûment rempli et signé.

Les inscriptions se font par le biais de tickets ou par le remplissage d'un planning au mois.

Le coût de l'inscription à la garderie et aux NAP est confondu, soit 1,50 € de 15h45 à 18h00, quelles que soient les activités ou la durée.

CANTINE & GARDERIE MUNICIPALES

Food Truck & Ice Truck

Cette année le traiteur

nous a proposé les services

du Food Truck

et de l'Ice Truck

nouveautés

et animations culinaires

pour régaler les papilles.

Les N.A.P. Nouvelles Activités Périscolaires

Les inscriptions se font de période à période par une fiche d'inscription.

Les NAP ont repris début septembre, les mardis et jeudis, de 15h45 à 17h15.

Sonia, Murielle et Laurie s'occupent des groupes en proposant aux enfants des activités diverses et variées.

Chacune suggère des activités à mettre en place et étudie la réalisation.

La commune met à disposition des NAP les lieux tels que la salle polyvalente, le stade, le pré de l'école, la bibliothèque, la tisanerie, la salle d'évolution suivant les activités proposées :

cuisine, création d'un journal, atelier activités manuelles selon les fêtes de l'année, bibliothèque, yoga ...

Les inscriptions se font de période à période par une fiche d'inscription.

Téléphone Cantine & Garderie : **04 74 20 38 92**

© 2018 Sardieu

ÉCOLE DE SARDIEU

L'école a actuellement 6 classes pour 142 élèves.

Répartition des effectifs : 5 en TPS, 15 en PS, 16 en MS, 17 en GS, 15 en CP, 18 en CE1, 28 en CE2 15 en CM1 et 13 en CM2.

Horaires de l'école : ouverture des portes à 8 h 20 et 13 h 20
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 45, lundi, mardi, jeudi et vendredi.
de 8 h 30 à 11 h 30, mercredi.

Vacances scolaires 2018

Vacances d'hiver : fin des cours le vendredi 9 février reprise des cours le lundi 26 février (matin)
Vacances de printemps : fin des cours le vendredi 6 avril reprise des cours le lundi 23 avril (matin)
Vacances d'été : fin des cours : vendredi 6 juillet 2018
Rentrée 2018 2019 : lundi 3 septembre 2018 (matin)
Vacances de Toussaint : fin des cours le vendredi 19 octobre, reprise des cours le lundi 5 novembre
Vacances de Noël : fin des cours vendredi 21 décembre, reprise des cours le lundi 7 janvier 2019

Cycle 1 Les maternelles, année scolaire 2017-2018. Les élèves de maternelle sont allés au cinéma visionner Kirikou et la sorcière ainsi qu'une série de cours métrages intitulée « Petites z'escapades » dans lequel, nous avons vu « la baleine et l'éléphant ».
Cette histoire se passant dans un cirque, nous avons approfondi le thème du cirque une bonne partie de l'année.

Pour conclure le projet, nous avons eu la chance d'assister à une représentation du ***cirque Pinder*** à Grenoble, suivie d'une visite du ***muséum***.

Cycle 2 L'an passé, les élèves de l'école ont réalisé un élevage de vers à soie. Ils les ont nourris avec les feuilles des mûriers présents dans la commune.
Cette année, les élèves de cycle 2 sont partis à ***la découverte des autres arbres du village***. Accompagnés d'une animatrice, ***Esther,*** ils ont appris le nom des arbres les plus répandus à Sardieu. Les élèves ont observé les feuilles, les fruits, la silhouette de l'épicéa, du platane, du chêne, du tilleul, du noyer, du noisetier et de l'acacia (robinier). Ils ont fait des jeux sensoriels, écouté les bruits de la forêt. Chacun a réalisé l'empreinte d'une écorce avec une craie grasse.
Au mois de mai prochain, les enfants découvriront les arbres d'une forêt proche de chez eux, la forêt de Chambaran puis ils se rendront aux coteaux de Saint Roch, sur la commune des grottes de La Balme. Rendez-vous sur le site de l'école pour suivre nos activités ! ***http://www.ac-grenoble.fr/ecoles/bv/spip.php?rubrique174***

Cycle 3 Au printemps 2017, les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 se sont rendus à Lyon pour visiter ***le musée des Confluences.*** Ils ont découvert l'architecture du musée (le cristal et le nuage) et visité la salle Origines.

Puis, ils ont endossé le rôle de scientifiques au ***planétarium de Vaulx en Velin***.

Par groupe, ils ont mené des recherches à partir de l'exposition « le système solaire et la lune ». Enfin, ils ont découvert l'impressionnant dôme du planétarium avec les constellations et un film sur le système solaire.

ÉCOLE DE SARDIEU

Cycle 3 Le jeudi 13 avril 2017, les CM2 ont participé à une nouvelle manifestation, organisée et prise en charge par la communauté de commune du territoire, intitulée « Les parcours du cœur ». Cette journée a permis à nos élèves, à travers divers ateliers, de réfléchir aux bienfaits de l'activité physique et d'une alimentation équilibrée sur la santé. Les élèves ont pu également participer à des ateliers : avec la Croix-Rouge pour les gestes de premiers secours, avec la sécurité routière pour le respect des consignes de sécurité à pied et à vélo et avec la gendarmerie dans le cadre de la lutte contre le harcèlement. Les nombreux professionnels et bénévoles présents ce jour-là sur la base de loisirs de Faramans ont pu répondre aux interrogations des enfants. Cette première édition s'est terminée par « ***la course du cœur*** ».

Carnaval

Les enfants de l'école ont chaleureusement été reçus par l'association « Les blés d'or », le mardi 21 mars 2017. Petits et grands, jeunes et vieux étaient déguisés à l'occasion du carnaval. Les élèves de l'école ont pu se produire en spectacle avec des chants et les aînés ont pu les régaler avec des bugnes «faites maison». Ce fut un moment fort de convivialité inter générationnelle.

C'est la fête à l'école !!!

Vendredi 16 juin, l'école a accueilli ***Freddy Zuchet pour un grand spectacle de fin d'année.***

Ce projet a fédéré toutes les classes de l'école, tout au long de l'année pour le plus grand plaisir des enfants, des enseignants et des parents !

PLUS DE PHOTOS -> PAGES 54 ET 55

En savoir plus avec nos articles consultables sur le site internet de l'école.

Site webecole Sardieu : ***http://www.ac-grenoble.fr/ecoles/bv/spip.php?rubrique174***

E-mail : ce.0381237n@ac-grenoble.fr Téléphone de l'école : 04 74 20 48 14

© 2018 Sardieu

CALENDRIER DES FETES

www.sardieu.info/agenda

JANVIER

Samedi 6 : Vœux du Maire – 18 Heures – Salle Polyvalente

Dimanche 14 : Blés D'Or – Assemblée Générale – 10 Heures – Salle Polyvalente

FÉVRIER

Samedi 3 : Amicale Boules – Promo Challenge de l'Amicale – 16 Quadrettes par poule 3 et 4 + 1 national – 8 Heures – Salle Multisports à La Côte Saint André

MARS

Samedi 3 : Blés d'Or – Concours de Belote – 14 Heures – Salle Polyvalente

Samedi 10 : Les Voix du C'H'OEUR – Matinée diots – 11 Heures – Salle Polyvalente

Dimanche 18 : Eveil/Twirling – Matinée Boudin – 10 Heures – Salle Polyvalente

Lundi 19 : UMAC – Dépôt de Gerbe – 18 Heures – Monument Aux Morts

Dimanche 25 : Sou Des Ecoles – Carnaval – 10 Heures – Salle Polyvalente et Zone de Loisirs

Vendredi 30 : Sou des écoles – Vente de Brioches – 16 Heures – Ecole

Samedi 31 : Associations de Sardieu – Opération Village Propre – 09 Heures – Parking Eglise

AVRIL

Dimanche 15 : CCAS – Repas Des Aînés – 12 Heures – Salle Polyvalente

Dimanche 22 : Amicale Boules – Eliminatoire simple du secteur 3ème et 4ème division – 8 Heures – Zone de Loisirs

Samedi 28 : Amicale Boules – Qualificatif jeunes 15 ans /18 ans – 9 Heures – Zone de Loisirs et Salle Polyvalente

Dimanche 29 : Amicale Boules – 8 Heures Challenge Nicoud 32 tête à tête 4ème division – 9 Heures Challenge Berthon 32 tête à tête 3ème et 4ème division – 14 Heures Challenge de la Municipalité 16 doubles 3ème et 4ème division – Zone de Loisirs

Dimanche 29 : UMAC – Dépôt de Gerbe « Déportés » – 11 Heures – Monument aux Morts

MAI

Mardi 1er : Eveil/Twirling – Concert de Musique + Apéritif – 10 Heures – Salle Polyvalente

Mardi 8 : UMAC – Dépôt de Gerbe – 9 Heures 30 – Monument Aux Morts

Dimanche 13 : Comité d'Animation de SARDIEU (CAS) – Foire Artisanale + Vide Grenier – 8 Heures – Zone de Loisirs

Dimanche 20 : Union Paroissiale – Matinée Vente de Gâteaux à 10 Heures + Apéritif – Salle Polyvalente

Samedi 26 : Sou des Ecoles – Loto – 18 Heures – Salle Polyvalente

CALENDRIER DES FETES

www.sardieu.info/agenda

JUIN

Samedi 2 : Les Voix du C'H'OEUR – Spectacle de chant – 20 Heures – Salle Polyvalente

Dimanche 3 : ACCA – Assemblée Générale – 8 Heures 30 – Salle Polyvalente

Dimanche 3 : Sou Des Ecoles – Marché Aux Puces – 8 Heures – Zone de Loisirs

Vendredi 15 : Ecole – Fête de l'Ecole – 18 Heures – Ecole

Samedi 16 : Eveil/Twirling – Concours de Pétanque – 14 Heures – Zone de Loisirs

Lundi 18 : UMAC – Dépôt de Gerbe « Appel Général de Gaulle » – 18 Heures – Monument Aux Morts

Vendredi 29 : Twirling – Gala – 20 Heures 30 – Salle Multisports à La Côte St André

JUILLET

Samedi 7 : Amicale Boules – Challenge Seguin – 13 Heures 30 – Zone de Loisirs

Dimanche 22 : Union Paroissiale – Fête de la St Madeleine Messe ou Assemblée + Apéritif offert – Eglise

AOÛT

Samedi 4 : Blés d'Or – Concours de Pétanque – 14 Heures – Zone de Loisirs

Dimanche 5 : Amicale Boules – Concours sociétaire Mixte « Challenge du Souvenir Michel Jury » + Repas (midi et soir) – 9 Heures – Salle Polyvalente – Au Siège / en cas de pluie à la Salle Multisports de La Côte Saint André

Vendredi 24, Samedi 25, Dimanche 26 : ACCA – Tir aux Pigeons

SEPTEMBRE

Samedi 29 : Les Voix du C'H'OEUR – Paëlla + Concours de Pétanque – 11 Heures – Salle Polyvalente

OCTOBRE

Dimanche 7 : Sou des Ecoles – Moules Frites – 11 Heures – Salle Polyvalente

Dimanche 14 : Blés d'Or – Portes Ouvertes – 10 Heures – Salle Polyvalente

Dimanche 28 : Eveil/Twirling – Matinée Boudin – 10 Heures – Salle Polyvalente

NOVEMBRE

Dimanche 11 : UMAC – Cérémonie Monument aux Morts et Cimetière avec la participation de l'Eveil et des Enfants de l'Ecole, suivi d'un apéritif à la salle polyvalente – 9 Heures 30

Dimanche 18 : Sou des Ecoles – Bourse aux Jouets – 8 Heures – Salle Polyvalente

Samedi 24 : UMAC – Assemblée Générale – 17 Heures – Salle Multi accueil

Dimanche 25 : ACCA – Matinée Boudin – 9 Heures – Salle Polyvalente

DÉCEMBRE

Dimanche 2 : Sou des Ecoles – Marché de Noël – 9 Heures – Salle Polyvalente

Vendredi 7 : CCAS/CAS – Téléthon (retraite aux flambeaux et soupe) – 18 Heures 30 – Salle Polyvalente

Samedi 8 : CCAS/CAS – Téléthon (Paëlla + Lâcher de Ballons) – 10 Heures – Salle Polyvalente

© 2018 Sardieu

LISTE DES ASSOCIATIONS

DENOMINATION ACTIVITE	PRESIDENT ou RESPONSABLE	TELEPHONE / E-MAIL
ACCA CHASSE	M. PERROUD Jean-Pierre 111 Chemin de la Combe 38260 SARDIEU	06 85 33 39 66 accasardieu@orange.fr
AMICALE BOULES	M. GUILLAUD Hervé 100 Route de Châtenay 38260 SARDIEU	04 74 20 60 72 herve.guillaud@orange.fr
A.S. GYMNASTIQUE	Mme PIBOU Maud 52 Rue de la Perroche 38260 SARDIEU	04 74 20 50 68 maud.pibou@orange.fr
Comité d'Animation de Sardieu	Mme GUILLON Colette 118 Chemin de la Rivoire 38260 SARDIEU	04 74 20 28 86
LES AMIS DE LA BELOTE	M. NERAUDAU Robert 370 Chemin de Poinponnier 38260 SARDIEU	04 74 15 05 82 neraudau.robert@orange.fr
LES BLES D'OR	M. BOUVIER-RAMBAUD Jean-Claude 203 Route de la Côte St André 38260 SARDIEU	04 74 20 54 50
LES VOIX DU C'H'OEUR	Mme MELO Elodie 248 rue de la Perroche 38260 SARDIEU	06 63 54 97 06
L'EVEIL MUSIQUE	M. BOUVIER Eric 57 Chemin de l'Ardelier 38260 SARDIEU	04 74 20 61 19
	et M. VIAL Franck	04 76 65 15 68
SOU DES ECOLES	Mme DOMALAIN Martine 430 Chemin de Poinponnier 38260 SARDIEU	04 74 59 32 58
TWIRLING-SPORT	Mme BUENERD Yvette 850 Chemin des Croix 38260 LE MOTTIER	04 74 58 42 30 buenerdyvette@orange.fr
U.M.A.C.	M. LAMY Yves 19 lotissement des Ligodières 38260 SARDIEU	04 74 20 31 34
UNION PAROISSIALE	M. BRENIER Robert 103 Vie de St Siméon 38260 SARDIEU	04 74 20 53 12

Structures municipales

BIBLIOTHEQUE Structure municipale	Mme DEBRET Claudine 126 Lot. le Clos des Vignes 38260 SARDIEU	04 74 20 35 72 04 74 57 62 28 bibliotheque.sardieu@orange.fr
CANTINE & GARDERIE Structure municipale	M. ROUX Raymond Mairie 38260 SARDIEU	04 74 20 38 92 mairie.sardieu@wanadoo.fr

Jeux de coinche avec annonces

Nous accueillons toute personne voulant jouer

à la belote coinchée avec annonces.

Le lundi, jeudi et vendredi

à partir de 14 h, jusqu'à 18 h environ.

A la base de loisirs de Sardieu.

Cotisation dix euros pour l'année.

Pour tous renseignements :

Robert Neraudau ***06 11 28 83 78*** neraudau.robert@orange.fr

André Robert ***06 82 72 30 08***

© 2018 Sardieu

COMITE D'ANIMATION

Le Comité d'Animation de Sardieu organise principalement deux manifestations sur le village : la foire/vide-grenier en mai et le Téléthon en décembre.

FOIRE / VIDE-GRENIER

Voilà trois années maintenant que la foire de Printemps se déroule à la zone de loisirs permettant d'associer le vide grenier à cette journée festive.

Cet emplacement est très convivial et adéquat que ce soit pour les visiteurs, les exposants et l'organisation.

L'année 2017 a été une très belle réussite et le beau temps était au rendez vous.

Les diots cuisinés sur place sont toujours très appréciés.

Nous remercions l'Eveil de Sardieu, Danse Comm'elles, la calèche, le Poney Club de Sardieu qui animent cette journée.

Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont aidé et la participation des bénévoles pour la réussite de cette journée.

RENDEZ-VOUS DIMANCHE 13 MAI 2018

TELETHON 2017

Cette année le Téléthon a eu lieu les 8 et 9 décembre 2017.

Vendredi soir

Départ à 19 h pour le défilé de flambeaux avec un départ aux quatre coins du village pour une arrivée groupée à la salle polyvalente, suivi d'un chocolat chaud, hot-dog pour les enfants, pour les plus grands, soupe aux courges et vin chaud.

Samedi matin

Une équipe matinale prépare la paëlla cuite au feu de bois, 200 parts. La vente se fait à partir de 10 h, une réservation peut se faire à la boulangerie du village, que nous remercions.

D'autres personnes s'activent pour la mise en place des diverses animations, lâcher de ballons, défis sportifs, chants, vente de crèpes et gateaux.

En 2017, la somme récoltée est de 1370 euros, sans oublier l' ACCA qui lors de leur traditionnelle matinée terroir réalise une tombola, merci à toutes les personnes qui se mobilisent pour le bon déroulement du Téléthon.

Tous les dons et les sommes récoltés lors de ce week-end sont reversés entièrement à l'AFM téléthon.

Le C.A.S. tient à remercier toutes les personnes qui ont aidé au bon déroulement de ce week-end de mobilisation pour le Téléthon grâce à leur participation et leur investissement.

© 2018 Sardieu

A.C.C.A. CHASSE

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE

4 SAISONS AVEC L'ACCA

L'HIVER, des actions pour une gestion durable de la biodiversité.

Introduction du gibier de reproduction

Entretien et nettoyage des haies

Plantation de haies : plus de 300 arbustes à Sardieu

Nettoyage du territoire

Gestion de la prédation

Surveillance et entretien des zones refuges

LE PRINTEMPS, le temps de l'organisation.

L'ACCA (Association Communale de Chasse Agrée) organise chaque année son assemblée générale pour élire son conseil d'administration, voter ses règlements et ses modifications de statuts.

A cette occasion, Daniel Bidart, ancien président de l'association a reçu la médaille du mérite de la part de la Fédération Départementale pour ses 20 années passées au service de l'association et de la chasse.

Les chasseurs, bénévoles au service de l'environnement

L'ÉTÉ, une grande manifestation populaire.

Des centaines d'amateurs de ball-trap et de chasseurs ont convergé à Sardieu pour participer au ball-trap. Une initiation gratuite pour les enfants du village a été organisée le dimanche matin avec un éducateur.

Mais «le clou» de ce week-end a été la soirée «petite friture» du vendredi soir. Ouvert à tous «les amis de la chasse», ce sont plus de 150 repas qui ont été concoctés et servis par l'équipe restauration composée de chasseurs mais également des conjointes de ces derniers. Une soirée qui fera date !

Les chasseurs, acteurs du monde associatif

L'AUTOMNE, place à la tradition.

Une recette laissée par les aînés du village, un savoir faire perpétué par Eric Bouvier et Franck Vial qui, pour l'occasion, troquent leur costume de chasseurs pour prendre celui de cuisiniers. Une bonne dose de bénévoles, voilà les principaux ingrédients contribuant à la réussite d'une «matinée terroir». Plus de 200 assiettes de boudin, 300 diots cuisinés «made in Sardieu», 200 caillettes et de nombreuses fricassées ont régalé les visiteurs. La tombola organisée a permis de récolter 220 € au bénéfice du Téléthon.

Les chasseurs, piliers des traditions rurales

CHASSEUR : UN ENGAGEMENT BENEVOLE AU SERVICE DE LA FAUNE SAUVAGE

A.C.C.A. CHASSE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour développer le faisan commun
2015/2016 arrêt de la chasse
2016/2017 idem pour la femelle

Pour préserver le lièvre
Seulement 3 demi- journées
de chasse par an

Pour la sécurité de tous, fin de la chasse au chevreuil en battue et interdiction du tir à balles

Pour réguler l'espèce du renard
Prélèvement par battues sécurisées
(tir aux petits plombs seulement)

LES CORRIDORS ECOLOGIQUES

Dans le cadre du Contrat « VERT et BLEU » de la région Auvergne Rhône-Alpes pour relier les habitats vitaux entre Chambaran et Bonneveaux et créer un maillage de différents milieux :

haies, prairies, culture laissée sur pied, etc.

L'A.C.C.A. de SARDIEU a déjà réalisé avec le concours des agriculteurs locaux :

400 pieds de haies implantées + 50.000 m² de couvert (piège à nitrate) + 5000 m² de culture laissée sur pied.

LA CHASSE ACCOMPAGNEE A 15 ANS

Dès l'âge de 15 ans nous accompagnons les jeunes tout au long de la saison et ils acquièrent les connaissances de base sur la faune sauvage et sa gestion, sur l'environnement dans lequel évolue le gibier, sur la pratique de la chasse et sur le maniement des armes en toute sécurité.

A 16 ans, ils pourront alors passer facilement

l'examen du permis de chasse

(obligatoire depuis 1976).

Une fois ce « visa pour la nature » obtenu,

nous les accueillerons dans notre association.

L'A.C.C.A. partenaire du Téléthon

A l'occasion de la matinée terroir, la tombola spéciale organisée par les chasseurs a permis de reverser 220 € à l'AFM Téléthon.

Le bureau de l'A.C.C.A.

© 2018 Sardieu

AMICALE BOULES

L'Amicale compte 52 licenciés pour l'année 2017-2018

1 licencié en 3ème division
16 licenciés en 4ème division
3 licenciées féminines
4 cartes de membres honoraires
14 licences loisirs

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 20 octobre 2017. Après les comptes rendus approuvés, le bureau a été reconduit pour 2 ans. Les dégradations au stade sont récurrentes : grillage découpé, lumières cassées . Qui paye ces dégradations volontaires ?

Tarifs des licences en 2018

Licence 3ème division : 76 €
Licence 4ème division : 59 €
Licence 4ème féminine : 59 €
Licence loisirs : 40 €
Carte de membre honoraire : 20 €
Calendrier du groupement : gratuit
Calendrier de l'Isère : 3,00 €
Calendrier propagande : 6,00 €

Amicale Boules Sardieu Préfédéreaux Dimanche 23 Avril 2017

Challenge à la salle multi-sports de la Côte Saint André Samedi 11 Février 2017

Dates des concours 2018

Samedi 10 février à 8 h : Salle multi sports, 16 quadrettes par poules. 3ème et 4ème div.

Dimanche 22 avril à 8 h : Zone de loisirs. Éliminatoires simples 3ème et 4ème div. Secteur.

Dimanche 28 avril à 8 h : 32 simples 4ème div. Promo challenge Nicoud.

Dimanche 28 avril à 9 h : 32 simples 3ème et 4ème div. Promo challenge Louis Berthon.

Dimanche 28 avril à 14 h : 16 doubles 3ème et 4ème div. Promo challenge de la municipalité.

Dimanche 6 mai à 7h30 : Eliminatoire double du secteur à St Siméon de Bressieux.

Samedi 30 juin à 9 h : Omnium du secteur. A VIRIVILLE.

Samedi 7 juillet à 13 h 30 : 16 doubles 3ème et 4ème div. Promo challenge Seguin.

Dimanche 5 Août à 9 h : Challenge du souvenir Michel Jury. Repas midi et soir.

AMICALE BOULES

Résultats 2017

Challenge de l'amicale à la Côte Saint André : Bouquet D. gagne Durieu J.L. : 13/4.

Challenge Nicoud : Fillol gagne Armanet P. : 13/7.

Challenge Louis Berthon : Corréard F. gagne Charpenay S. 13/6.

Challenge municipalité : gagnant Vesco de Bevenais.

Challenge Seguin : Annulé faute de participants.

Challenge Jury :

1er : Collet-Beillon Caire / Durieux J.L. / Berthon D. / Alphand A.

2ème : Durieu M.C. / Fayant J. / Gonzales J. / Bouget B.

3ème : Lamy Corinne / Corréard F. / Vivier J.P. / Bouvier-Rambaud J.C.

50 repas servis à midi au Restaurant de la Blache et 30 le soir à la salle des fêtes.

Salle multi-sports

Je voudrais remercier Jean-Marie Gonzales et Bernard Bouget qui s'occupent de l'ouverture du boulodrome de La Côte St André les lundis de 14H à 18H pour la période du ***1er octobre 2017 au 30 mars 2018***. 1 lundi sur 2 avec St Siméon de Bressieux.

Tout licencié peut y aller.

Les jeunes

Pour les jeunes, les entraînements ont lieu au ***boulodrome de La Côte Saint André***.

Concours des Jeunes Samedi 29 Avril 2017

Pour plus de renseignements vous pouvez me contacter ou vous présenter au boulodrome ***le vendredi soir à partir de 18HOO*** ou aller sur le site ***sportbouleslabievre.over-blog.com***

Les jeunes de Sardieu font partie du centre de formation des jeunes boulistes BIEVRE ISERE.

Bonne saison à tous.

Le Président : M. Hervé GUILLAUD

Tél. : 04 74 20 60 72
Portable : 06 86 50 11 94
herve.guillaud@orange.fr

Amicale Boules Challenges Dimanche 30 Avril 2017

© 2018 Sardieu

LES BLÉS D'OR

Une nouvelle année s'achève au club « les blés d'or », qui voit chaque mardi ses membres se retrouver à la salle des fêtes pour rompre la monotonie de l'existence. Le nombre d'adhérents a encore progressé cette année, 111 cartes ont été distribuées au cours de l'année.

Le 15 janvier : l'assemblée générale qui permet de faire le bilan de l'année écoulée et de prévoir les activités pour la nouvelle saison.

C'est un moment important dans la vie d'une association. Quand près de 75% des adhérents sont présents on peut affirmer que le club est en bonne santé. La journée s'est terminée par un repas festif agrémenté de bonnes blagues et chansons.

Le 4 mars : le concours de belote, comme d'habitude, a fait le plein d'amateurs de cartes qui se sont affrontés dans une ambiance de franche amitié. 136 joueurs ont espéré gagner le challenge Madeleine Ogier et c'est l'équipe Albert Alphand qui l'a emporté devant la doublette de Suzanne Jury.

Trois jours après, ce sont les enfants des écoles qui nous rendent visite pour fêter carnaval. Jeunes et moins jeunes, dans des costumes chatoyants ont passé un moment de partage intergénérationnel en dégustant les traditionnelles bugnes confectionnées par les mains expertes de nos spécialistes. Un grand merci aux institutrices qui ont grandement contribué à la réussite de ce bel après-midi.

Le 24 avril : Danielle et Jean-Claude nous ont fait le plaisir d'arroser leur anniversaire de mariage : leurs noces d'or. Félicitations et meilleurs vœux à tous les deux et encore beaucoup d'années de bonheur et de joie ensemble !!! Merci d'avoir partagé ce beau moment au club.

Le 7 juin : 4 triplettes de boulistes dont une féminine, se sont rendues à St Jean de Bournay au concours départemental pour se mesurer avec 130 autres équipes venues de tout le département.

Le 29 juin : une journée détente en direction de l'Allier, 51 participants se sont installés dans un car conduit par Pierre. Au programme : visite du château de Lapalice à Lapalisse, restaurant à Vichy, découverte

LES BLÉS D'OR

de la fabrique de la célèbre pastille du même nom pour faciliter la digestion et visite de la ville en petit train touristique. Réelle belle journée appréciée par tous.

Le 5 août : 68 doublettes se sont retrouvées à la zone de loisirs pour notre traditionnelle journée pétanque ouverte à tous. Après avoir disputé 3 parties tous les participants ont emporté un lot. Au cours des parties éliminatoires les 8 meilleurs ont rivalisé d'adresse pour tenter de remporter le challenge J.P. Fréchat . C'est tard dans la soirée après une belle finale que la doublette Gérard et Gérard s'est inclinée devant celle de Frank Vial et Gilles Pélissier, les vainqueurs 2017.

Le 21 octobre : une douzaine d'adhérents du club ont participé à la marche solidaire de Thodure, cette année les dons ont été versés aux sinistrés du cyclone des Antilles. Cette belle initiative a réuni 250 marcheurs de tout le département.

Le 9 octobre : journée porte ouverte, les portes de la salle des fêtes n'étaient pas closes pour accueillir nos amis. C'est l'occasion pour tous de rencontrer, partager, discuter, remporter de beaux lots à la tombola ou aux enveloppes surprises ou de déguster de délicieuses douceurs faites maison.

GENERATIONS MOUVEMENT : le titre est évocateur de la philosophie qui anime nos clubs. Le but est de rassembler les aînés, lutter contre l'isolement en sortant de chez soi, participer à des activités physiques et intellectuelles adaptées aux besoins et aux aspirations de chacun.

Grâce à Générations Mouvement et à notre Club « Les blés d'or » Retrouvez un lieu de rencontre et d'échange. Partagez des loisirs, des passions, des activités qui vous correspondent. Restez actifs et participez à l'animation et au dynamisme de votre commune. Participez à des concours, des rencontres et des fêtes !!!

Le club des blés d'or se réunit tous les mardis de 14h à 18h à la salle des fêtes et vous accueille dans un esprit de partage et d'amitié.

Le Président et le conseil d'administration Jean-Claude Bouvier-Rambaud

© 2018 Sardieu

L'ÉVEIL DE SARDIEU

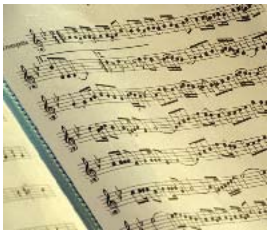

QUOI DE NOUVEAU A L'EVEIL ?

L'année 2017 se termine, nous avons durant l'année assuré les cérémonies de 8 Mai, 18 Juin, 14 Juillet et le 11 Novembre pour la commune de Sardieu ainsi qu'a St Siméon de Bressieux et Gillonay, de plus nous nous sommes rendus à Thodure à l'occasion de leur festival annuel.

Nous comptons toujours le même effectif et apprenons régulièrement de nouveaux morceaux avec notre chef dévoué Franck Gilbert.

Si la musique et la joie de vivre vous motive venez nous rejoindre le vendredi soir pour une répétition sympa.

C'est le cas d'un nouveau Sardieurot qui est venu début décembre partager un bon moment musical avec nous.

Nos manifestations sont toujours une réussite grâce à votre soutien, merci.

Rendez vous en 2018, nous vous attendons nombreux !

Le ***18 mars 2018***

Matinée boudins + diots

Le ***17 juin 2018***

Concours de pétanque.

Le ***28 octobre 2018***

Matinée boudins

+ fricassées + diots.

L'éveil de Sardieu.

A.S. GYMNASTIQUE

Cette année une nouveauté est venue s'inviter

à l'AS GYM SARDIEU,

c'est la ZUMBA !

Le cours de ZUMBA se déroule

tous les mercredis de 19h à 20h,

venez danser, bouger

sur des rythmes endiablés.

Les cours de Fitness se déroulent

le lundi et le mercredi

de 20h15 à 21h15.

Le lundi de 17h30 à 18h30,

se retrouvent les aînés afin d'enchaîner

des mouvements de Fitness,

étirements, circuit training etc.

Cette année nous sommes 45 licenciés.

Tous ces cours se déroulent

à la salle des fêtes de SARDIEU.

Tous les cours sont assurés avec énergie

par Christine.

« Alors à vos baskets ! »

La présidente, Maud PIBOU

© 2018 Sardieu

TWIRLING SPORT

En 2017, retour en FINALE … avec un vice-champion !!! Des entraînements assidus le mardi soir avec Andy pour la N2, le mercredi après-midi pour la N3 et, tous les samedis pour tout le monde, ont permis d'obtenir des bons résultats.

CRITERIUM DE LA LIGUE *4 et 5 Février à Voreppe*

Premiers essais des nouvelles chorégraphies :

1ère place pour Ben, Jimmy, Coralie (1er/26) et l'équipe sénior.

2ème place pour Morgiane (sur 21 minimes), Julie et Morgiane (sur 4 duos minimes), Lola (sur 6 minimes N2), Solène et Maéva (sur 5 duos cadets), Déborah et Océane en duos séniors et l'équipe junior.

3ème place pour Lisa Rose en minimes Célia et Sofia en duos séniors.

Championnat National 2

Le Départemental a eu lieu à Sassenage en février.

- 2 médailles d'or : Jimmy en junior et l'équipe junior
- 2 médailles d'argent : Maëlys 2ème/30 cadettes
  Déborah-Océane 2ème/6 duos séniors
- 2 médailles de bronze : Coralie 3ème/30 cadettes et l'équipe sénior

La Ligue à Fontaine en mars. Après le classement national, la sélection tombe : fin de championnat pour Lisa Rose en minimes ; Clara, Solène et Gwendoline en cadettes ; Claire et Alyssia en juniors et le duo cadets Maéva et Solène.

A souligner, les 2 équipes juniors et séniors sont championnes de ligue !

Jimmy est 1er/12 au classement national.

Belles performances pour : Maëlys 7ème et Coralie 12ème sur 42 cadettes, Célia et Sofia 2ème, Déborah et Océane 3ème sur 10 duos séniors

¼ de finale à Gap en avril.

Beau parcours pour Maëlys en cadettes, Sofia en juniors, Célia en séniors et le duo sénior Célia et Sofia.

Médaille d'or pour Jimmy en solo et pour l'équipe sénior.

Merci à Jimmy d'avoir remplacé en huit jours Célia qui s'était blessée.

Médaille de bronze pour l'équipe junior (Claire GROSHENRY, Coralie PENEL, Gwendoline et Jimmy GODEFROY, Maéva BOUVIER, Solène MENTAZ-BERTON) et pour le duo sénior (Déborah et Océane).

½ finale à Cluses en mai.

En cadette, Coralie fait une chorégraphie sans chute : 16ème/30.

En junior, Jimmy termine 2ème et se qualifie pour la finale.

L'équipe sénior (Déborah VIAL, Célia DE ALMEIDA, Océane JACOLIN, Sofia ABBAS, Maëlys PETIT, Coralie PENEL) remporte la médaille de bronze (3ème/6).

Le duo séniors (Déborah et Océane) gagne une médaille d'or.

Finale à Fontaine

Notre seul « rescapé » du classement national est Jimmy, et sa belle prestation, sans faute, lui vaut une belle médaille d'argent à 1/10ème du premier !!!
Et nous sommes fiers de notre vice-champion de France.

Merci pour le travail de toute l'année et à Andy pour le coaching par téléphone !

TWIRLING SPORT

Championnat National 3

Le Départemental à la Côte Saint André le 11 Février

En minimes, ***Morgiane est championne départementale*** (1ère/27), Julie 7ème et Juline 13ème. En duos minimes, Julie et Morgiane sont médaille d'argent.

La Ligue à Cran-Gevrier en Mars

Les sélections tombent tout au long de ces 2 journées de compétition. Camille, Kiara et Romane en benjamines et Juline en minimes s'arrêteront là.

Critérium Départemental à Voiron

Une journée amicale où mes petites ont bien travaillé :

Kiara 5ème, Romane 6ème et Camille 9ème sur 13 benjamines

Juline 2ème sur 14 minimes

Emie et Kiara 3ème sur 7 duos benjamins

¼ de Finale à Livron en Avril

Fin de parcours pour Julie et Morgiane en solos minimes et pour Maïa et Manon en duo benjamins.

Merci à Lola qui est venue renforcer l'équipe minime.

½ Finale à Mably en Mai

Par une journée caniculaire et une chaleur étouffante dans le gymnase, la compétition se poursuit ... sans qualification au bout. Mais beau parcours pour Emie et Kiara en duo benjamines, Julie et Morgiane en duo minimes et l'équipe minime (Juline TRAPIER, Julie et Lisa Rose VIVIER, Morgiane PIAT, Romane VALERO, Lola RENNUIT).

Ce fut donc une belle année sportive : merci à tous pour votre investissement dans ce beau sport. Merci à tous mes coachs : Amandine THIVOLLE, Clarysse BERRUYER, Carole BUENERD, Marie-Pierre DUPUIS, Sandrine MOIROUD et à tous les parents qui suivent toute l'année et qui s'investissent dans le club.

Gala Twirling-sport

Notre gala (avancé d'une semaine à cause des travaux du gymnase Genevay) a clôturé l'année.

Vacances méritées et ensoleillées pour tous.

Retour au gymnase les 20 et 21 Août pour un week-end de travail avec Andy sur les nouvelles chorégraphies.

Fin Août, belle démonstration
à la « Fête de la Patate » au Mottier,
et reprise de la saison en Septembre
et aussi des goûters d'anniversaires
dont celui des 20 ans de Déborah.

En Janvier les chorégraphies sont finies et on travaille dur pour les compétitions qui démarrent sous peu …
A bientôt !

Merci à tous nos supporters de Sardieu.

Yvette BUENERD
Responsable du Twirling-Sport

© 2018 Sardieu

SOU DES ÉCOLES

Cette année le bureau du Sou des Ecoles a été renouvelé avec des parents bénévoles et actifs.

BUREAU 2017/2018

Présidente : Martine DOMALAIN

Trésorière : Audrey JODAR

Trésorière adjointe : Claire CHARVET

Secrétaire : Lydia CROVISIER

Secrétaire adjointe : Jennifer EMIEUX

Nous souhaitons mobiliser un maximum de participants aux diverses manifestations de l'année 2018 : tombola, carnaval, vente de brioche, loto, vide-grenier, choucroute, marché de Noël ...

Ces différents événements permettent de rassembler des fonds pour offrir aux enfants des activités culturelles et sportives, en fonction de leur âge, dans le cadre d'un projet pédagogique (spectacles, fête de fin d'année, sorties scolaires…)

Les membres de l'association ne chôment pas : organisateurs, décorateurs, serveurs, animateurs… ils sont très polyvalents mais toujours souriants !

Tout ceci demande un grand investissement de notre part.

Sur un plan personnel, nous voudrions exprimer toute notre reconnaissance à l'équipe enseignante ainsi qu'aux parents qui ont donné de leur temps afin de nous aider au mieux lors des événements antérieurs. Nous sommes à l'écoute de toutes les idées et acceptons volontiers toutes les bonnes volontés.

Le sou des écoles ne peut exister que si les parents s'investissent au sein de l'association, mais il a aussi besoin de bénévoles, de manière plus ponctuelle, lors des différentes manifestations.

Nous comptons sur votre participation active et nous espérons apporter notre maximum pour nos enfants … Contact : 04 74 59 32 58

UNION PAROISSIALE

Union Paroissiale en 2018

En 2017, nous avons eu la douleur de perdre notre secrétaire Gisèle Bouvier après des années de lutte contre la maladie. Une foule nombreuse l'a accompagnée à sa dernière demeure.

La fête paroissiale avec vente de gâteaux et apéritif n'a pas eu lieu à la date prévue suite à un malentendu avec la paroisse Sainte Marie de Bièvre Liers pour le calendrier des messes. Nous l'avons organisé le jour de la Sainte Madeleine.

Encore merci à l'Eveil pour sa présence à cette manifestation pour l'église. Une étude est en cours pour l'éclairage de l'église, en collaboration avec la commune.

En 2018, il y aura le renouvellement du conseil d'administration et du bureau, les personnes intéressées pour intégrer l'Union Paroissiale peuvent prendre contact avec les membres.

Fête paroissiale

avec vente de gâteaux et apéritif le dimanche 20 mai 2018

Fête de la Sainte Madeleine

avec apéritif offert le dimanche 22 juillet 2018

Personnellement, quand je vais à la messe dans d'autres petites communes, je suis heureux de voir des enfants qui y participent.

Des enfants de chœur qui accompagnent le prêtre ou pour faire bénir leurs cartables, leur présence est plus belle que les fleurs.

Robert BRENIER Président de l'Union Paroissiale

© 2018 Sardieu

U.M.A.C.

Notre section des Anciens Combattants de Sardieu compte à ce jour 20 membres actifs.

Lors de l'assemblée générale du samedi 25 novembre 2017, le bureau a été réélu à l'unanimité des membres présents.

Bureau

Président : Yves LAMY
Vice-président :
Robert BRENIER
Président d'honneur :
Roger BOUVIER
Trésorier :
Robert NICOUD
Vice-Trésorier :
Charles CIMADOMO
Secrétaire :
Claude CHANOZ

Nous avons observé une minute de silence pour Madame Gisèle BOUVIER, épouse de notre président d'honneur Monsieur Roger BOUVIER, qui nous a quitté en avril 2017.

Cérémonies 2017

Les cérémonies de cette année ont été célébrées en collaboration avec la Municipalité, l'Eveil, les enfants de l'Ecole, les habitants de SARDIEU se sont joints à nous afin de perpétuer le devoir de mémoire dans le respect et la dignité.

Le 19 mars : Fin de la guerre d'Algérie

Le 27 avril : Souvenir des Déportés

Le 8 mai : Commémoration de l'Armistice de 1945

Le 18 juin : Appel du Général de Gaulle

Le 11 novembre : Commémoration de l'Armistice de la guerre de 1914/1918

Nous avons eu le plaisir d'avoir parmi nous Monsieur Yannick NEUDER Vice-Président de notre région, et Président de la Communauté de Commune, ainsi que l'Adjudant-Chef Laurent GAILLART aimablement détaché du Camp de Chambaran par Monsieur le Capitaine FLOC'H.

Lecture par Monsieur le Maire du message de la Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées et par le Président de la Section U.M.A. C. de l'Union Fédérale des Associations Françaises d'Anciens Combattants (U.F.A.C.).

Dépôt de gerbe au monument aux morts par Monsieur le Maire et par le Président de la section U.M.A.C.

L'Eveil de SARDIEU a interprété La Marseillaise.

Après la cérémonie, Monsieur Yannick NEUDER a remis les Médailles Fédérales :

Médaille d'Argent : Monsieur Roger BOUVIER

Médaille de Bronze avec Diplôme d'honneur : Messieurs Jean ARDAIN et Hubert LAFFONT.

Nous avons ensuite rejoint en cortège le cimetière communal, pour déposer une gerbe sur le Monument, les enfants de l'Ecole ont chanté la Marseillaise.

Pour clore cette cérémonie, un vin d'honneur a été offert à la Salle des Fêtes par la Municipalité.

Nous remercions particulièrement L'Eveil pour sa participation musicale toujours très appréciée, Monsieur Yannick NEUDER, qui nous a fait l'honneur de sa présence, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, l'Adjudant-chef Gaillard, détaché du Camp de Chambaran ainsi que la présence des enfants de l'Ecole accompagnés de leurs parents, pour leur interprétation de La Marseillaise, ainsi que toutes les personnes ayant participé à cette cérémonie.

Le 12 novembre Assemblée Générale de l'U.M.A.C de l'Isère à St Marcellin.

Comme annoncé précédemment, Monsieur Ballester, notre président, ***nous a annoncé la dissolution de l'U.M.A.C. (Bureau de Grenoble)***. Il nous a confirmé que nous pouvions, à titre indépendant, continuer sous le même nom (Statuts à déposer en Préfecture). La dissolution effective sera effectuée lors d'une A.G. extraordinaire qui aura lieu en mars (nous y serons convoqués).

Le vendredi 8 décembre 2017 nous avons participé au Téléthon où nous avons tenu avec la collaboration de l'Amicale Boules et l'Union Paroissiale la buvette pour le vin chaud traditionnel.

© 2018 Sardieu

LES VOIX DU C'H'OEUR

Présidente : MELO Elodie ; Vice-Présidente & Trésorière : MELO Justine ; DESORMEAU Denise ; RAMEAU Morgane ; BOINET Marine ; Cuistot : Auguste MELO

C'est une nouvelle et jeune association mais qui n'a pas chômé cette année 2017 !

Née le 30 janvier 2017, Les Voix du C'h'oeur est une association de chant où les fonds récoltés iront à une association d'enfant atteint d'une maladie grave et/ou handicapante. Nous, les membres des Voix du C'h'oeur, on a également dû investir personnellement dans du matériel de sonorisation pour pouvoir commencer nos répétitions pour le spectacle qui se prépare pour Juin 2018.

Cette année, nous avons organisé deux manifestations et nous avons fait une représentation musicale. Les fonds récoltés serviront également à rembourser l'argent, qui a été personnellement investi par les membres dans l'association ainsi que pour l'association, pour laquelle nous avons décidé d'apporter notre soutien « Syndrome de Moebius », qui est caractérisé par une paralysie faciale. Les personnes atteintes du syndrome de Moebius (de naissance) ne peuvent ni sourire, ni froncer les sourcils. Souvent elles ne peuvent pas cligner des yeux ni les bouger d'un côté ou de l'autre. Maladie rare et peu connue, il est temps d'informer le maximum de personnes qui ne connaissent pas cette maladie.

C'est avec un grand honneur qu'un chèque sera remis à cette association lors de notre spectacle prévu le samedi 2 juin 2018.

MANIFESTATION DIOTS

Malgré une publicité restreinte, vous avez été nombreux, ce 25 juin 2017, à vouloir déguster nos diots cuisinés, le jour même, par notre cuistot adoré : Auguste MELO.

Un petit moment qui a permis de faire connaissance avec les sardieurots et de passer un moment convivial en votre compagnie autour de la buvette.

Nous avons été ravis d'avoir émoustillé vos papilles et espérons vous voir nombreux pour la prochaine date où nous vous accueillerons toujours avec plaisir ! Votre prochain rendez-vous diots sera le ***samedi 3 février 2018*** avec réservation vivement recommandée !

MANIFESTATION PAËLLA

Ce samedi 14 octobre 2017, nous avons organisé notre première Paella Party, toujours cuisinée par notre cuistot favori : Auguste MELO.

Cette manifestation a allié repas et moment de détente. En effet, il y avait le choix entre manger sur place ou prendre sa part de paella à emporter !

S'en est suivie, en ce jour ensoleillé, un concours de boules amical où des coupes pour les vainqueurs étaient à la clef ! La buvette était toujours au rendez-vous ainsi qu'un stand crêpes qui a ravit petits et grands ! Votre prochain rendez vous Paëlla Party se fera le ***samedi 29 septembre 2018*** avec réservation vivement recommandée !

Grâce au bon cœur et la contribution de tous, nous avons pu rembourser une partie du matériel de sono ainsi que l'achat du matériel manquant pour notre spectacle de juin 2018.

Et un grand merci à tous ceux qui ont fait de nombreux dons lors de nos manifestations.

REPRESENTATION MUSICALE A L'IME LA BATIE

Grâce à une de nos membres de l'association : Morgane RAMEAU qui travaillait à L'IME la Batie à Vienne pendant l'été, nous avons eu la chance d'être accueillies, par les éducateurs et surtout les enfants en situation de handicap, pour une représentation préparée spécialement pour eux, ce 25 Août 2017.

Pendant cette représentation, nous avons chanté une dizaine de chansons qui ont été choisi par leurs soins. Un lien amical et une bonne ambiance se sont installés entre nous et ces enfants, ravis de pouvoir chanter dans les micros, avec nous.

Un souvenir plein d'émotion où nous avons été heureuses de pouvoir apporter un peu de joie et de bonne humeur dans leur quotidien pas toujours facile.

Un énorme merci à eux pour leur accueil et leur gentillesse et surtout de leurs retours positifs de cette représentation apparemment très appréciée des éducateurs et surtout des enfants.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont soutenu, aidé et qui ont contribué à notre réussite de cette année. Nous en espérons encore encore pleins d'autres pour les années à venir !

Les Voix du C'h'oeur ne recrutent pas de nouveaux chanteurs pour le moment mais toutes les bonnes âmes désirant nous aider, sont les bienvenues !

Pour tout renseignement ou si vous avez besoin de chanteuses avec un répertoire de chansons variées (des chansons anciennes aux plus récentes), vous pouvez nous contacter de différentes façons :

Par mail : Lesvoix_duchoeur@yahoo.com

Par facebook : Lesvoix duchoeur

Par téléphone :

MELO Elodie (présidente) 06 63 54 97 06

MELO Justine (vice-présidente) 06 63 11 32 58

Parce que l'espoir naît dans le sourire d'un enfant.

Parce qu'on ne vous dira jamais assez merci pour eux.

© 2018 Sardieu

Inscriptions accueils de loisirs : les démarches facilitées

La ludothèque Intercommunale Bièvre Isère prépare son itinérance 2018

Venez retrouver la ludothèque sur le territoire pour de nombreux accueils, libres et gratuits, autour du jeu pour tous (enfants et adultes).
La ludothèque vous offre cette année encore de nombreuses occasions de prendre le temps d'un échange, d'un jeu et d'une rencontre, en famille, entre amis, entre collègues. Elle vous donne donc rendez-vous pour des journées jeux de 10h à 12h et de 14h à 18h (mardis et mercredis) ainsi que pour des soirées jeux familles de 18h à 21h (vendredis), selon un planning semestriel.
Ces rencontres autour du jeu sont des moments de convivialité autour d'espaces aménagés et pensés pour les enfants et pour les adultes.
L'occasion également de venir faire partager votre jeu préféré ! La ludothèque vous donne également rendez-vous pour des évènements festifs dans l'année, vous pouvez retrouver la programmation sur des flyers disponibles en mairie ou sur le site www.bievre-isere.com.

Renseignements complémentaires au 06.19.08.68.27 ou sur ***ludotheque@bievre-isere.com***

Service jeunesse : BASE & ANIM Ados

Le service jeunesse de Bièvre Isère Communauté met en œuvre des actions à destination des 11/17 ans du territoire et avec des animateurs professionnels :
Des animations dans les collèges et lycées lors des pauses méridiennes ou les soirs
Des salles ados sur 6 communes les mercredis après-midi ou vendredis soirs en relais de la sortie des classes
Des salles ados « PASSERELLE »

Les vacances scolaires et les séjours d'été

Des projets motivés par des groupes de jeunes en autofinancement et les animateurs les accompagnent dans leurs réalisations

Des actions délocalisées dans les communes, sur demande d'un groupe de jeunes

Zoom sur PASSERELLE 10/14 ans

Afin d'accompagner le passage de l'enfance à l'adolescence et de permettre aux parents de bénéficier d'un mode de garde, BASE et ANIM Ados mettent en place le dispositif « PASSERELLE ». Il consiste à ouvrir, les mercredis après-midi, des salles ados exclusivement pour cette tranche d'âge. Le cadre est adapté avec un programme d'animations par trimestre, un animateur professionnel encadrant, un espace réservé aux jeunes et des sorties.
Les passerelles sont mises en place à La Côte St-André, St-Etienne de St-Geoirs et St-Jean de Bournay, des flyers seront distribués à vos enfants dans les écoles et les collèges.

Zoom sur ACTIONS DELOCALISEES DANS LES COMMUNES

Un groupe de quelques jeunes souhaite se mobiliser dans votre commune et vous avez un projet à destination des jeunes ?

Les animateurs BASE et ANIM Ados peuvent dégager du temps, en partenariat avec la commune, pour accompagner ce projet jeunesse. Des projets ont déjà vu le jour sur le territoire comme à Brézins avec une animation de jeux vidéo portée par les élus ou encore à Sainte-Anne sur Gervonde avec un volet animation de la vie locale.

Plus d'information au 04 74 20 88 71 ou sur ***jeunesse@bievre-isere.com***

BI Happy Shopping

Les chèques cadeaux
de Bièvre Isère Communauté.

Faites plaisir à vos proches, grâce
aux chèques cadeaux BI HAPPY SHOPPING, ***à utiliser chez près de 140 commerçants, artisans et producteurs locaux en Bièvre Isère !***
Un moyen simple et pratique de faire plaisir en toute circonstance avec une large gamme de produits sur différents univers cadeaux : jouets, mode, multimédia et bien d'autres encore !
Les chèques cadeaux BI HAPPY SHOPPING sont disponibles dans les offices de tourisme à La Côte Saint-André, Saint-Etienne de Saint-Geoirs et Roybon ou sur le site bievre-isere.com.
Vous êtes commerçants, artisans ou producteurs et vous souhaitez pouvoir accepter les chèques cadeaux BI Happy Shopping dans votre point de vente ?
Pour cela, il suffit d'adhérer à l'opération pour 45 € (30 € de cotisation annuelle et 15 € pour le kit de communication la première année). Vous bénéficierez ainsi d'une communication à grande échelle (flyer, site internet), et d'animations tout au long de l'année.

Vous êtes une entreprise, et vous souhaitez ***offrir les chèques cadeaux BI Happy Shopping à vos salariés (Noël, Retraite, Mariage...), ou simplement remercier vos clients pour leur fidélité ?***
En achetant des chèques cadeaux B.I Happy Shopping, vous bénéficiez d'avantages fiscaux et de 3 % de remise dès 500 € d'achat (cf. conditions).
Renseignements au ***04 76 65 43 03 Pôle Développement Economique*** pour connaître toutes les modalités.

Lieux d'Accueils Enfants Parents (LAEP)

Les LAEP accueillent gratuitement et anonymement les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents, futurs parents …) dans un espace aménagé pour le jeu, l'écoute, l'échange et la convivialité.
Bièvre Isère Communauté gère deux structures sur le territoire :

« Bulle d'air » : l'accueil a lieu sur deux sites : les lundis hors vacances scolaires de 8h45 à 11h15.
Adresse : Maison de l'enfance, impasse Notre Dame 38440 Châtonnay
les mercredis pendant les vacances scolaires de 8h45 à 11h15.
Adresse : Maison de l'intercommunalité, ZA des Basses Echarrières 38440 Saint-Jean de Bournay

« La p'tite pause » : les jeudis de 8h30 à 11h30.
Adresse : ancienne école maternelle - 38980 Viriville. Contact : ***Emilie Mathieu 06 07 50 88 18***

Rencontre conseillers municipaux du territoire

Lundi 27 novembre, Bièvre Isère Communauté a organisé, pour la 2ème fois, 9 réunions simultanées avec les conseillers municipaux des 54 communes du territoire.

L'objectif de ces réunions est de présenter aux élus les compétences, l'organisation générale avec les différents pôles fonctionnels et opérationnels, les actions et l'état d'avancement des projets et des dossiers de la collectivité. Ces réunions d'information sont aussi des temps d'échange entre élus des Conseils municipaux et les Vice-présidents de l'intercommunalité.

Bièvre Isère Communauté souhaite reconduire de manière régulière ces réunions pour que l'information soit au plus près des communes et de leurs élus.

Infos pratiques

Retrouvez Bièvre Isère Communauté sur Facebook !

La Communauté de communes est désormais sur les réseaux sociaux. Vous pouvez retrouver toutes les actualités de la collectivité sur sa page : « Bièvre Isère Communauté ».

© 2018 Sardieu

SICTOM des Pays de la Bièvre

Bientôt du nouveau dans les consignes de tri

Voici le courrier que vous recevrez au printemps pour vous annoncer les changements dans le tri.
Ne la jetez pas, cette enveloppe contient des informations importantes concernant les nouvelles consignes !

Où trouver les conteneurs sur la commune ?

Acquisition d'un Composteur

Vous souhaitez vous lancer dans le compostage ?
Vous pouvez acquérir un composteur auprès du SICTOM de la Bièvre moyennant une participation de 30€.
Pour cela, il suffit de remplir un bon de commande disponible en Mairie, ou sur demande auprès de : karine.ravel@sictom-bievre.fr
et de le renvoyer au SICTOM accompagné d'un chèque.
La distribution des composteurs a lieu 2 ou 3 fois par an.
Vous y serez invité (par mail de préférence) ou par courrier.

Plus de renseignements au 04 74 54 82 32

Encore trop d'incivilités en 2017 !

Dépôt aux pieds des Points d'Apport volontaire

Chaque semaine, les agents de collecte ou les agents communaux sont obligés de ramasser de nombreux déchets déposés aux pieds des conteneurs de tri ou dans la ville. Outre le coût supplémentaire pour la collectivité et donc sur les feuilles d'impôts, cela engendre également des problèmes de propreté, de pollution, et dénature nos paysages.

De plus ces comportements génèrent une perte de temps aux agents, et des situations à risque pour leur santé, car ils sont obligés de les ramasser manuellement.

Nous vous rappelons que les déchets recyclables doivent être déposés dans les conteneurs en vrac. Si le conteneur est plein, vous pouvez aller à un des autres Point d'Apport volontaire de la commune, ou de revenir quand ce dernier sera vidé. Les autres déchets, notamment les encombrants ou les déchets électroniques sont à apporter à la déchèterie dans les heures d'ouverture.

Voitures mal garées

Les véhicules mal garés, notamment sur les parkings où se trouvent les PAV peuvent empêcher le collecteur d'accéder aux conteneurs et de procéder au vidage. Il ne pourra donc pas collecter ce Point d'Apport volontaire même s'il est plein, et sera obligé de le reprogrammer dans les jours suivants. Cela peut donc pénaliser les habitants souhaitant jetés leurs déchets recyclables, car si le conteneur est plein, ils ne pourront pas les jeter pendant plusieurs jours.

Bon à savoir : l'abandon de déchets, y compris aux pieds des PAV et à l'entrée des déchèteries, peuvent être sanctionnées par des amendes, dont le montant peut aller jusqu'à 450 €. Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €, ainsi que la confiscation du véhicule.

© 2018 Sardieu

FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Bilan 2016 : un nombre de nids découverts en forte hausse

En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue (voir Carte 1) :

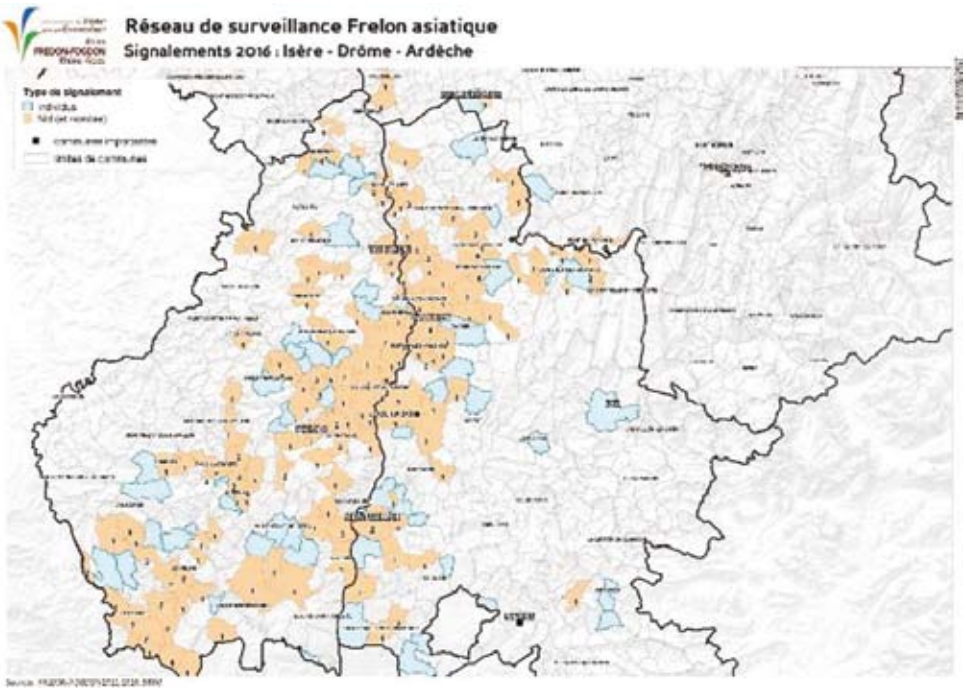

Le dispositif de surveillance régionale

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDSi et FREDONii) a été mis en place et décliné au niveau départemental.

Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, ***toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone*** est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :
GDS 38 : 09 74 50 85 85 info@gds38.asso.fr
FREDON : 04 74 86 40 68 fdgdon38@orange.fr
Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !
Dr Prémila CONSTANTIN Vétérinaire pour la section apicole GDS Rhône-Alpes

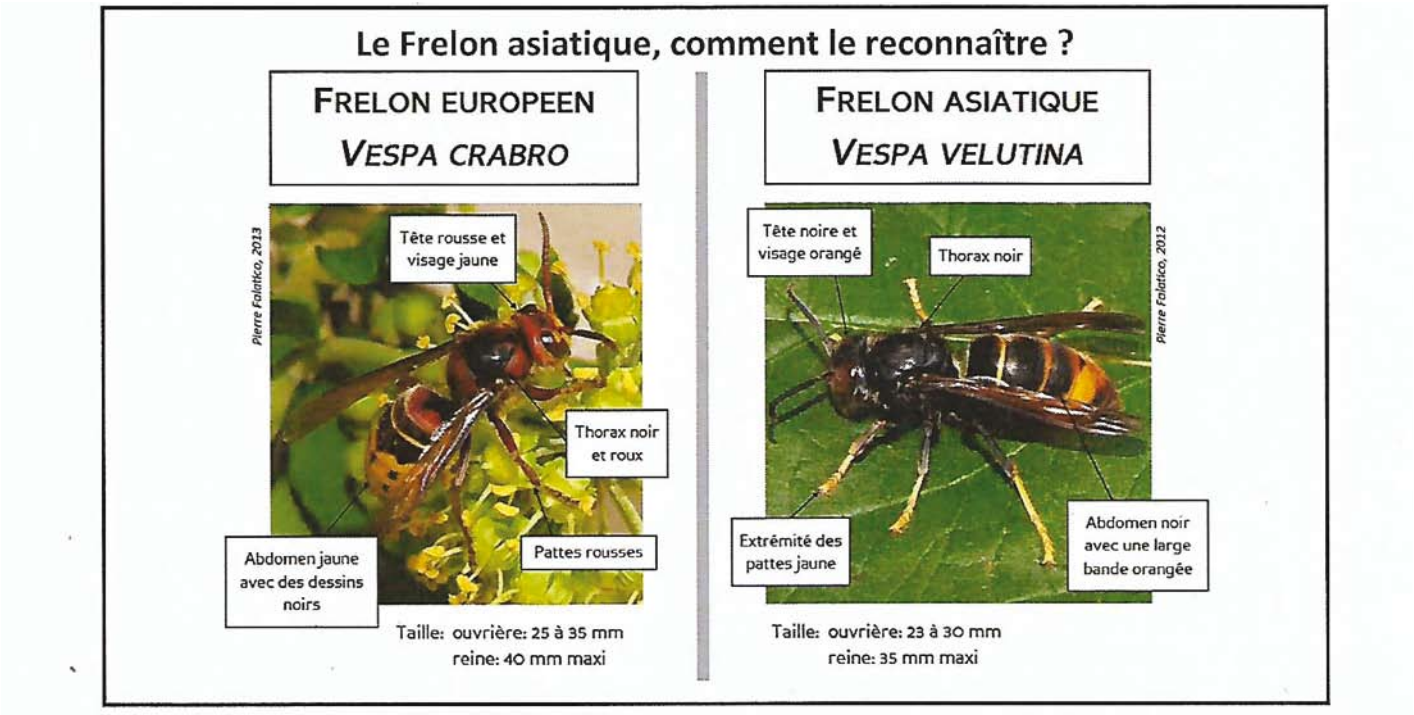

2017

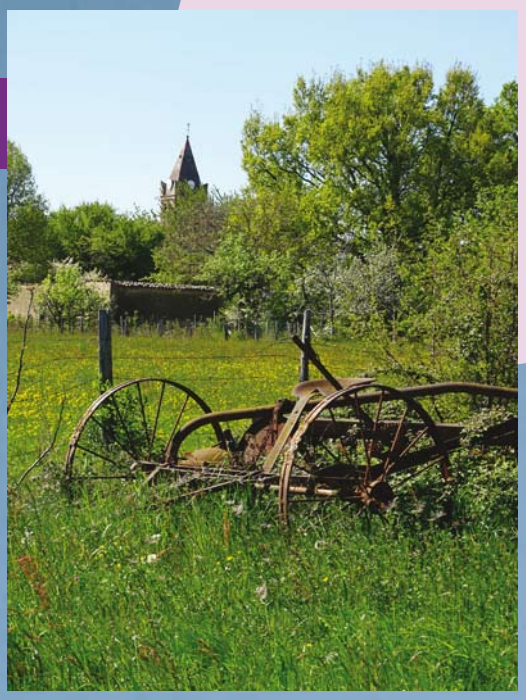

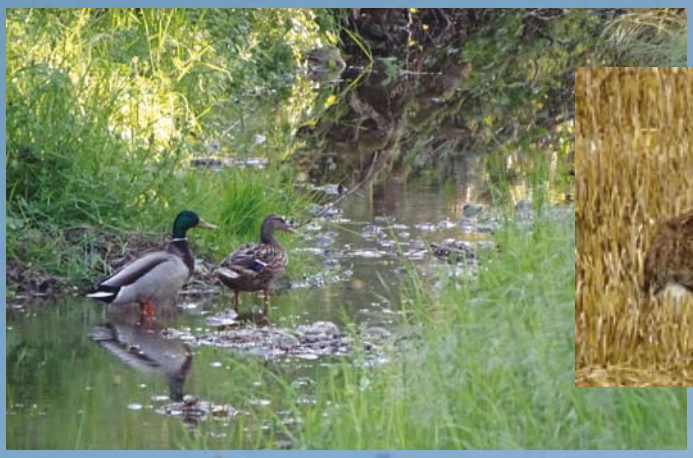

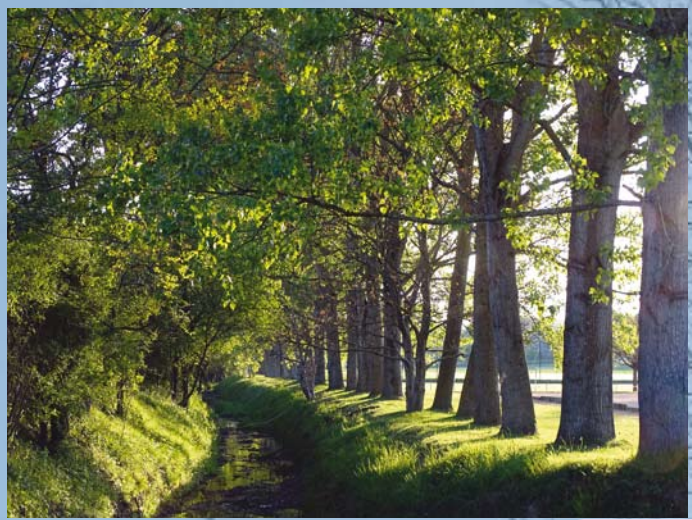

© 2018 Sardieu

Photographies © 2017 Véronique BALLY

2017 Ecole en Fête

SARDIEU en IMAGES

Portes-ouvertes

Remise des dictionnaires

© 2018 Sardieu

2017

Don du sang

Concours de belote

CCAS : le repas des Aînés

Matinée boudin de l'ACCA

Les associations du village : réunion calendrier

SARDIEU en IMAGES

Carnaval

Twirling-sport

Le bureau du Comité d'Animation de Sardieu

© 2018 Sardieu

2017

Quartier Videau - Perroche

Quartier Route de Châtenay - Poinponnier

FÊTE DES VOISINS

Quartier Vie de Saint Siméon

Challenge Jury Dimanche 6 Août 2017

© 2018 Sardieu

SARDIEU

Dimanche 13 Mai 2018

FOIRE DE PRINTEMPS

& Vide-grenier

Artisanat Produits du Terroir Fruits et de nombreux autres exposants

Buvette et restauration sur place ou à emporter

Organisé par le Comité d'Animation de Sardieu au profit du C.C.A.S. à la ZONE DE LOISIRS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Tous droits réservés. © 2018 Mairie de Sardieu INSEE 473. Ne pas jeter sur la voie publique.